

INTERVENTION 6 JUILLET 2016

SUJET : LOI SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

« Merci, Monsieur le Président.

Cette loi sur la sécurité nationale, comme l'a souligné Monsieur le Ministre d'Etat, est d'une grande importance pour notre pays.

Devant les menaces nouvelles et changeantes à la sécurité des biens et des personnes qui caractérisent malheureusement notre époque, nous nous devons de nous doter d'instruments de prévention nouveaux et performants et d'être à même d'échanger des informations avec les pays qui partagent nos valeurs.

Ceux qui ne partagent pas ces valeurs sont prêts aux pires actes pour défendre l'obscurantisme et la tyrannie, et opèrent d'une manière globale. C'est donc globalement qu'il faut les combattre.

J'encourage notre Sûreté Publique à poursuivre et intensifier leurs efforts de coopération avec les services de l'ordre des communes limitrophes, et au-delà, bien sûr, si besoin est.

Cette loi atteint cet objectif tout en préservant nos libertés fondamentales. Cet équilibre entre sécurité et liberté est toujours délicat à trouver, et pas seulement à Monaco.

Même si j'aurais souhaité une rédaction quelque peu différente de l'article 16 qui définit le fonctionnement de la commission chargée de veiller au respect, entre autres, des écoutes administratives, je voterai cette loi sans état d'âme.

Je vous remercie pour votre attention. »

Bernard Pasquier